

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 23 OCTOBRE 2020

N° 2020-07-03

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à neuf heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf octobre deux mille vingt, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27  
Présents (mini 9) : 16

Nombre de voix

En exercice : 36  
Présentes : 22  
Exprimées par pouvoirs : 10  
**Total (mini 19) : 32**

**Quorum atteint**

**3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteurs de 2 voix chacun)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte  
d'Azur (porteuse de 2 voix)**

Jacqueline BOUYAC

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme  
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Danielle TOUCHE

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BESSON à Claude AURIAS, Serge ROUX à Didier-Claude BLANC, Marie-Pierre MONIER à Sébastien BERNARD, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Lionel TARDY à Robert GARCIN, André GILLES à Corinne MOULIN, Pascale ROCHAS à Roland PEYRON, Christelle RUYSSCHAERT à Éric RICHARD

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 9 heures.

Madame Jacqueline BOUYAC est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Election de membres de la commission « Personnel-finances »**

- ◆ Vu l'article 6 du règlement intérieur du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Le Président rappelle que la commission « Personnel – finances » travaille à l'élaboration du budget primitif, étudie les affaires relatives aux élus et aux personnels du Syndicat mixte ainsi que les partenariats transversaux avec incidences financières. Elle réfléchit également aux questions relatives à la mutualisation et à la prospective financière.

Elle est composée d'un Président et de sept autres membres élus parmi les membres du Bureau. Ils sont élus au scrutin uninominal à deux tours, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

Le Président de la commission est élu par les membres du bureau sur proposition du Président du Syndicat mixte.

- Se présentent :

Nom	Prénom
AARAB	Mounir
AURIAS	Claude
CAHN	Philippe
CREMILLIEUX	Gilles
MOULIN	Corinne
PELOUX	Nicole
RICHARD	Éric
TENOUX	Gérard

- Sont élus à l'unanimité des membres du Bureau Syndical présents ou représentés :

Nom	Prénom
<b>Président de la commission</b>	
AURIAS	Claude
<b>Membres de la commission</b>	
AARAB	Mounir
CAHN	Philippe
CREMILLIEUX	Gilles
MOULIN	Corinne
PELOUX	Nicole
RICHARD	Éric
TENOUX	Gérard

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS

